

Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais

Compte rendu

Date : 30 janvier 2019
 Heure : 9h00 à 16h00
 Endroit : MRC de Papineau à Papineauville

Membres :

| Nom | Groupe sectoriel | Organisme | Présent | Absent |
|-------------------------------|--|--|---------|--------|
| Stéphane Taillon, ing.f. | Groupe matière ligneuse | Louisiana-Pacifique | X | |
| Dominik Chartier, ing.f. | Groupe matière ligneuse | Produits Forestiers Résolu | X | |
| Christian Picard, ing.f. | Groupe matière ligneuse | Commonwealth Plywood | X | |
| Charles St-Julien | Groupe matière ligneuse | Lauzon Ressources forestières | X | |
| François Poirier | Groupe Faune | Territoire de chasse et pêche Poirier | X | |
| Abigaël Guénette | Groupe Faune | ZECO | | X |
| Frédéric Lussier, ing.f. | Groupe Faune | Réserve faunique La Vérendrye | X | |
| Pierre Rollin | Groupe Faune | Fédécp-07 | X | |
| Robin Dufresne | Groupe autres utilisateurs avec droits | Travailleur forestier | X | |
| Jacques David | Groupe autres utilisateurs avec droits | RLTP | X | |
| Alain Lacoste | Groupe autres utilisateurs avec droits | Citoyen | | X |
| Jacques Chaîné | Groupe autres utilisateurs avec droits | FQCQ | X | |
| François Saumure | Groupe autres utilisateurs avec droits | Clubs de motoneige de l'Outaouais | X | |
| John McDonnell | Groupe nature | SNAP Outaouais | | X |
| Gérard Desjardins | Groupe nature | Club des ornithologues de l'Outaouais | X | |
| Paula Armstrong | Groupe nature | Pontiac Environmental Protection | X | |
| Nathalie Magnan | Groupe nature | Conseil régional de environnement et du développement durable de l'Outaouais | X | |
| Régent Dugas | Groupe territoire | MRC de Pontiac | X | |
| Dominic Lauzon, ing.f. | Groupe territoire | MRC de La Vallée-de-la-Gatineau | | X |
| Patrick Laliberté | Groupe territoire | MRC des Collines-de-l'Outaouais | | X |
| Jean-François Larrivé, ing.f. | Groupe territoire | MRC de Papineau | X | |
| Vacant | Groupe territoire | MRC de La Vallée-de-l'Or | | |
| Vacant | Groupe Premières Nations | Communauté Anicinape de Kitcisakik | | |
| Vacant | Groupe Premières Nations | Algonquins of Barriere Lake | | |
| Vacant | Groupe Premières Nations | Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon | | |
| Vacant | Groupe Premières Nations | Wolf Lake | | |
| Vacant | Groupe Premières Nations | Kitigan Zibi Anishinabeg | | |

Compte rendu de la rencontre du 30 janvier 2019 - Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Préparé par : Raymond Barrette, ing.f.,
 Adopté le 20 mars 2019

Remplaçants :

| Nom | Groupe sectoriel | Organisme | Présent |
|--------------------|------------------|------------------|---------|
| Geneviève Le Blanc | Nature | SNAP - Outaouais | X |

Personnes ressources et invités :

| Nom | Organisme | Présent |
|---------------------------|-------------------------|--------------------|
| Cathy Labrie, ing.f. | MFFP | X |
| Stéphane Grondin | MFFP | X |
| Solaine Prince, ing.f. | MFFP | X (quitte à 13h00) |
| Jean-Michel Labbé, ing.f. | MFFP | X (quitte à 12h00) |
| Pierre Labrecque, ing.f. | MFFP | X (quitte à 15h00) |
| Catherine Lévesque | Stagiaire CREDDO | X |
| Patrice Mathieu | Étudiant MGDEF (ISFORT) | X |
| Raymond Barrette, ing.f. | MRC Pontiac | X |

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre et présentation des participants (nouveau représentant des Travailleurs forestiers)
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 14 novembre 2018
4. Suivi de la rencontre du 14 novembre 2018
 - a) Réponses de Mme Jacinthe Brisson concernant les modalités COS 2019-2020
 - b) Présentation de M. Toussaint sur les Saines pratiques de gestion forestière pour la conservation des oiseaux nicheurs en Outaouais
 - c) Bilan des suivis – demande des bilans des suivis des BGA
 - d) Suivi des actions
5. Nouvelles
6. Bilan de réalisation des travaux commerciaux et non-commerciaux et présentation de la 3^e version du PAFIO en consultation (février 2019)
7. Portrait de l'aménagement forestier dans le contexte des préoccupations autochtones
8. Présentation, discussion et adoption de 3 propositions concernant l'enjeu sur les coûts d'approvisionnement

Compte rendu de la rencontre du 30 janvier 2019 - Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Préparé par : Raymond Barrette, ing.f.,

Adopté le 20 mars 2019

9. Projet PADF

- a) Rencontre des groupes environnementaux de l'Outaouais
- b) Création d'une base de données cartographique relative aux détenteurs de bail de villégiature et de propriétaires de la MRC de Papineau

10. Divers

- a) Information de la Fédération des clubs de motoneigistes du Q sur les chemins multiusages
- b) Journées d'information sur le processus de gestion forestière du MFFP
- c) Avancement des travaux concernant la Stratégie de production de bois
- d) Rencontre du 21 janvier - Projet de recherche de l'Université Laval sur la génomique forestière
- e) Tenue de trois soirées d'informations sur les consultations publiques – Volet opérationnel
- f) Conférence du coordonnateur sur la TRGIRTO à l'ISFORT le 16 janvier
- g) Information – promoteurs de proposition sur l'habitat du poisson
- h) Carrefour Forêt 2019
- i) Information – démarche du CREDDO concernant la protection du milieu naturel
- j) Connectivité

11. Levée de la réunion

1. Ouverture de la rencontre

M. Dugas étant absent, le vice-président, M. Gérard Desjardins, préside la rencontre. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et demande aux participants de se présenter.

M. Robin Dufresne est le nouveau représentant du partenaire « Travailleur Forestier ». M. Dufresne a une formation de garde forestier. Il a travaillé quelques années pour le ministère à Mont-Laurier. Il a formé son entreprise de travaux sylvicoles Gesti-Forêt. Mme Solaine Prince, ing.f., est la responsable des affaires autochtones de la Direction générale du Sud-ouest du MFFP. MM Stéphane Grondin est le responsable des travaux non commerciaux au MFFP et Jean-Michel Labbé, ing.f., l'aménagiste de l'unité de gestion Basse-Lièvre. M. Pierre Labrecque, ing.f., est l'adjoint exécutif aux directeurs forêts du MFFP pour la direction générale du Sud-ouest. Mme Catherine Lévesque est stagiaire au CREDDO et M. Patrice Mathieu est étudiant à la MGDEF (ISFORT).

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Barrette distribue une proposition d'ordre du jour modifiée.

TRGIRTO 201901-1

Sur proposition de M. François Saumure, secondée de M. François Poirier, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité en ajoutant en Divers les points i) *Information – démarche*

du CREDDO concernant la protection du milieu naturel et j) Connectivité et en retirant au point 9) les projets *Augmentation de la prévisibilité des opérations forestière en Outaouais* et celui de *Création d'une base de données cartographique relative aux détenteurs de bail de villégiature et de propriétaires de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau*.

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 14 novembre 2018

M. Desjardins mentionne qu'il ne fera pas lecture du compte-rendu de la rencontre du 14 novembre 2018, le document ayant été transmis avant la rencontre. Il demande s'il y a des commentaires concernant son libellé.

TRGIRTO 201901-2

Sur proposition M. François Saumure, secondée de Mme Nathalie Magnan, le compte-rendu de la rencontre de la TRGIRTO du 14 novembre 2019 tenue à la MRC de Pontiac à Campbell's Bay est adopté à l'unanimité en ajoutant au point 5, p. 6, au paragraphe commençant par « Mme Magnan comprend que... » les mots *et améliorée* après « puisse être maintenu » à la dernière phrase. De plus, la précision suivante sera ajoutée au point 11) de la résolution **TRGIRTO 201811-3** après « Lorsqu'une cible »: *obligatoire d'aménagement à imposer lors de la planification opérationnelle de l'organisation spatiale des forêts en sapinière à l'échelle des COS*.

4. Suivi de la rencontre du 14 novembre 2018

a) Réponses de Mme Jacinthe Brisson concernant les modalités COS 2019-2020

La lettre de Mme Brisson datée du 18 décembre 2018 a été envoyée à tous les partenaires de la TRGIRTO. M. Barrette souligne que la dérogation 2018-2019 sera prolongée jusqu'au 30 juin 2019 pour donner le temps au ministère de réaliser une évaluation de la demande de la TRGIRTO. Mme Brisson indique qu'il est cependant possible dès maintenant de déterminer, en collaboration avec la TRGIRTO, des indicateurs de suivi pour réaliser le bilan annuel des COS. Le ministère pourra également présenter un portrait de l'aménagement forestier dans le contexte des préoccupations autochtones.

M. St-Julien demande si la cible *Au moins 20 % de la superficie forestière productive d'un COS ne doit pas avoir fait l'objet de récolte depuis au moins 25 ans* s'applique aux coupes partielles. Mme Labrie répond que le ministère connaît les objections de deux membres concernant cette modalité. Il n'y a pas encore eu de décision prise. L'analyse de la demande de la TRGIRTO devrait être discutée la semaine prochaine.

b) Présentation de M. Toussaint sur les Saines pratiques de gestion forestière pour la conservation des oiseaux nicheurs en Outaouais

M. Desjardins mentionne qu'il souhaite présenter un projet en lien avec la recommandation 6 du rapport de M. Daniel Toussaint (p.41). Cette recommandation

visé à valider l'hypothèse que les espèces d'oiseaux largement réparties devraient être présentes lorsque leur habitat est disponible. M. Toussaint suggère, à cet effet, d'effectuer des inventaires ciblés dans un échantillon de secteurs de coupe situés dans leur habitat potentiel. M. Poirier indique que ce projet pourrait se faire sur des territoires fauniques structurés où de l'hébergement est disponible.

c) Bilan des suivis – demande des bilans des suivis des BGA

Le coordonnateur rappelle que l'idée de demander aux BGA de présenter un bilan de leurs suivis des interventions forestières avait été émise par un participant. Pour ce faire, il s'agirait de préciser quels types d'information seraient pertinents. Ceux qui sont intéressés par ces bilans devraient spécifier ce qu'ils désirent connaître.

d) Suivi des actions

Toutes les actions découlant du compte-rendu du 14 novembre ont été réalisées.

5. Nouvelles

M. Saumure a lu un article dans Le Droit la semaine passée concernant un institut de recherche située à Matane dont l'objectif est de trouver des utilisations pour toutes les parties de l'arbre. Ces recherches ne se limitent pas au bois mais visent aussi ses composantes comme la cellulose.

M. Desjardins cite un article dans lequel il est fait mention que l'ONU considère que les Lois environnementales de plusieurs pays ne sont pas bien respectées à travers le monde.

Le ministère émet maintenant des permis à des entreprises qui récupèrent les déchets de coupe par broyage dans certains andains. M. Saumure, qui en a été informé via les avis de chantier à harmoniser, considère que c'est une bonne nouvelle.

ACTION : Envoyer au coordonnateur l'article du journal Le Droit concernant l'institut de recherche sur les utilisations de l'arbre (F. Saumure)

6. Bilan de réalisation des travaux commerciaux et non-commerciaux et présentation de la 3^e version du PAFIO en consultation (février 2019)

M. Labbé présente le volet récolte du bilan de la planification forestière opérationnelle et un aperçu du PAFIO 2018-2023. Les questions, réponses ou commentaires suivants ont été recueillis :

- Les superficies non-coupées prévues à une PRAN passée, qui sont ajoutées à une PRAN courante, doivent faire l'objet d'une nouvelle harmonisation opérationnelle.
- Des difficultés d'accès, une usine qui ferme, des difficultés à harmoniser des secteurs d'intervention avec des communautés autochtones, des coupes partielles non-réalisées dues à des secteurs d'intervention trop éloignés des usines, des

essences ou des produits difficiles à écouler (sans preneur) expliquent le bas niveau de récolte constaté dans le bilan quinquennale de certaines unités d'aménagement.

- Les érables (ER) montrent un taux d'utilisation de 51 % seulement par rapport à la possibilité forestière. M. St-Julien considère que l'érable à sucre devrait être séparé de l'érable rouge compte tenu des caractéristiques qui les distinguent au point de vue de la qualité des bois de sciage. La stratégie d'aménagement ne devrait pas être la même pour ces deux essences. M. Labbé répond qu'il serait difficile de les distinguer dans la stratégie d'aménagement car les données d'inventaire, qui servent de base pour les calculs de possibilité forestière, n'offrent pas une précision suffisante pour permettre de séparer les volumes de ces deux espèces d'érable. (M. Labbé a apporté une précision à sa réponse après la rencontre : *Bien que la précision des volumes de cette essence (érable rouge) ne soit probablement pas très bonne, particulièrement dans certaines UA où elle est moins représentée, au niveau du calcul de possibilité forestière, ces deux essences sont bel et bien séparées par le BFEC.*)
- Le ministère Économie et Innovation qui s'occupe du développement économique est-il impliqué avec l'industrie et le MFFP pour trouver des débouchés aux bois sans preneur?
- On ne sait pas encore quand l'aide financière au transport des bois sera annoncée.
- L'aide financière que le gouvernement octroiera pour permettre d'accéder aux secteurs difficiles d'accès devrait également avoir un impact positif pour le développement de nouvelles utilisations du territoire et des ressources.
- Il est important de pouvoir optimiser les ressources disponibles en ayant la possibilité de débiter la récolte de bois dans les forêts feuillues plus tôt durant la saison d'opération de sorte que l'on puisse travailler 9 à 10 mois par année plutôt que 6 mois.
- Un représentant de BGA a un doute en ce qui concerne le pourcentage de secteurs harmonisés (C) pour les UA 073-52 et 074-51 présentées dans le tableau des *Cibles de prévisibilité des SI pour les ententes de récolte au 21 janvier 2019*.
- Est-ce qu'un suivi est effectué après la réalisation des travaux du plan spécial pour le hêtre à grande feuille (HEG) pour s'assurer que leurs objectifs soient atteints?
- Afin de permettre aux municipalités d'avoir accès au programme d'aide financière pour l'entretien des chemins municipaux, il serait important de planifier des secteurs d'intervention suffisamment grands pour que le nombre de camions de bois transitant sur ces chemins soient plus élevés que 1 000.

M. Grondin présente le bilan des travaux non-commerciaux. Les questions suivantes ont été posées :

- Dans quelles proportions les superficies des différents travaux sylvicoles non-commerciaux ont-ils été réalisés par rapport à ce qui est prévu au PAFIT?
- Les travaux qui consistent à couper les jeunes tiges de HEG à l'aide d'une abatteuse entraînent avec eux la coupe de jeunes tiges d'essences désirées telles que l'érable à sucre. La coupe manuelle des jeunes tiges de HEG à l'aide de débroussailleuse a été expérimentée ce qui permet de conserver les tiges des autres essences. Combien en coûterait-il d'étendre ce traitement manuel à l'ensemble des superficies visées par le plan spécial sur le HEG?
- Serait-il possible de planter des essences à croissance rapide en bordure de chemin afin de créer plus rapidement un écran visuel?

L'objectif de planter ce type d'essence est de pouvoir les récolter plus rapidement. De plus, ce ne sont pas tous les sols qui offrent des conditions favorables pour leur croissance. Pour l'instant, l'utilisation des essences à croissance rapide pour créer des écrans visuels n'est pas prévue.

ACTIONS : Envoyer aux partenaires de la TRGIRTO les documents de présentation de MM Labbé et Grondin (R. Barrette)

Évaluer et transmettre au coordonnateur les proportions de superficies des différents travaux sylvicoles non-commerciaux réalisées par rapport à ce qui est prévu au PAFIT (S. Grondin)

Si possible, estimer et transmettre au coordonnateur le coût d'étendre le traitement de débroussaillage manuel des tiges de HEG à l'ensemble des superficies visées par le plan spécial (S. Grondin)

7. Portrait de l'aménagement forestier dans le contexte des préoccupations autochtones

La présentation de Mme Prince porte sur le contexte régional entourant la consultation des communautés autochtones sur la planification forestière.

Il est plus facile de convenir d'ententes et de mesures d'harmonisation avec les communautés qui possèdent un département de ressources naturelles. Dans le cas de la communauté du lac Barrière, des élus sont nommés comme interlocuteurs. Étant donné que les élections du conseil de bande se font à tous les deux ans, les types de demandes peuvent varier d'un individu à un autre. Dans les cas où les communautés ne répondent pas aux invitations pour harmoniser les secteurs d'interventions (harmonisation opérationnelle), les BGA ne réalisent pas les travaux prévus même s'ils obtiennent les permis de récolte du ministère car ils risquent que leurs opérations soient arrêtées sur le terrain.

ACTION : Envoyer aux partenaires le document de présentation de Mme Prince (R. Barrette)

8. Présentation, discussion et adoption de 3 propositions concernant l'enjeu sur les coûts d'approvisionnement

Le comité de travail sur l'enjeu des coûts d'approvisionnement s'est réuni le 27 novembre dernier. M. St-Julien y a exposé un état de situation concernant différents éléments qui influencent les coûts d'approvisionnement et présenté quelques pistes de solutions. Les participants ont alors fait connaître leurs préoccupations. Le compte-rendu de cette rencontre a été envoyé à tous les partenaires de la TRGIRTO. Le temps a manqué pour que M. St-Julien puisse présenter ses propositions au comité. Il a été décidé de demander à M. St-Julien de les présenter aujourd'hui à la TRGIRTO. Celles-ci ont été transmises aux partenaires avant la rencontre.

Objectif régional

M. St-Julien commence en lisant la proposition concernant un objectif régional. En intégrant dans le PAFIT cet objectif régional lié à l'enjeu sur les coûts d'approvisionnement, cela permettrait de préciser par la suite différents moyens qui pourraient contribuer à son atteinte.

M. Picard demande que la valeur des livraisons de tous les produits issus de l'industrie du bois en l'Outaouais soit indiquée dans le deuxième attendu plutôt que seulement la valeur du sciage.

M. Saumure commente la proposition de M. St-Julien en mentionnant qu'il est important que l'industrie du bois soit compétitive en Outaouais afin de maintenir en opération les usines et de conserver les emplois.

M. Labrecque informe les participants que le ministère travaille déjà avec les BGA afin de minimiser les coûts d'approvisionnement et de faire en sorte que l'industrie soit plus compétitive. Des comités se penchent sur ces questions. Un nouveau comité portant sur le RADF tiendra d'ailleurs une première rencontre au mois de février à cet effet. L'intégration d'un nouvel objectif dans le PAFIT pourrait entraîner une consultation publique même si le ministère entreprend déjà des actions pour atteindre cet objectif.

ACTION : Fournir au coordonnateur la valeur des livraisons de l'industrie du bois en Outaouais (C. Labrie)

Arrimage des niveaux de planification

Avant de prendre une décision concernant la première proposition, M. St-Julien poursuit avec la présentation de sa deuxième proposition concernant l'arrimage des différents niveaux de planification pour montrer concrètement une action qui pourrait être entreprise afin d'atteindre cet objectif régional.

M. Picard mentionne que cette deuxième proposition résume bien les préoccupations des BGA.

M. Desjardins est surpris car ce qui est décrit dans la proposition apparaît comme si le MFFP ne cherchait pas déjà à arrimer les différents niveaux de planification.

En ce qui concerne cette question de l'arrimage, les informations sont incomplètes et ne décrivent pas bien la situation selon M. Labrecque. L'amélioration continue ne devrait pas seulement viser le ministère. Les BGA aussi doivent chercher à s'améliorer. Beaucoup d'actions sont en cours. Les secteurs d'intervention situés en territoire autochtones et la présence de peuplements de bouleau blanc en grande quantité dont les bois ne trouvent pas tous preneur font que les volumes identifiés dans les calculs de possibilité forestière ne sont pas atteints. Une dérogation à la stratégie a été acceptée par le ministre pendant trois ans à Maniwaki pour permettre de résoudre temporairement ces difficultés. M. Labrecque propose de donner plus d'information pour éclairer les membres.

M. Barrette conclut que le comité sur l'enjeu des coûts d'approvisionnement devra se remettre au travail et saisir l'opportunité qu'offre le MFFP de fournir plus d'informations sur les actions entreprises en lien avec la problématique des coûts d'approvisionnement. Une recommandation de ce comité devra être soumise à la TRGIRTO, plus spécifiquement, en ce qui a trait à la proposition de l'arrimage des niveaux de planification. M. Labrecque s'engage à ce que les informations puissent être présentées au comité le plus rapidement possible.

ACTION : S'entendre avec le coordonnateur sur les informations qui seront présentées au comité sur l'enjeu des coûts d'approvisionnement (C. Labrie)

Utilisation d'ouvrages amovibles

M. St-Julien présente sa troisième proposition. Il précise que le temps et les ressources demandés au MFFP devraient être consacrés au projet pilote qui sera développé et éventuellement mis en oeuvre.

M. Rollin se souvient de la présentation que M. St-Julien a faite au mois de février 2018. Il aimerait que le coordonnateur envoie à tous les partenaires de la TRGIRTO les photos qui illustraient sa présentation.

M. Desjardins demande si les représentants des partenaires présents sont prêts à prendre position sur cette dernière proposition.

TRGIRTO 201901-3

Sur proposition de M. Charles St-Julien, secondée de M. Pierre Rollin, il est décidé à l'unanimité que la TRGIRTO demande à la Direction de la gestion des forêts du MFFP en Outaouais de consacrer du temps et des ressources au dossier des ouvrages amovibles pour traverser les cours d'eau afin d'identifier les modalités qui en faciliteront leur utilisation tout en respectant les règles du RADF et d'accepter, pour ce faire, le principe

de développer et de réaliser un projet pilote en partenariat avec les BGA et la SEPAQ dans la Réserve faunique La Vérendrye.

ACTION : Envoyer aux partenaires le document utilisé au mois de février 2018 par M. St-Julien pour illustrer les traverses temporaires de cours d'eau (R. Barrette)

Objectif régional

Les représentants des partenaires présents se disent prêts à prendre une décision concernant la proposition de demander d'intégrer un objectif régional dans le PAFIT.

TRGIRTO 201901-4

Sur proposition de M. Charles St-Julien, secondée de M. François Saumure, il est décidé à l'unanimité que la TRGIRTO demande à la Direction de la gestion des forêts du MFFP en Outaouais d'intégrer dans le PAFIT 2018-2023, en lien avec l'enjeu sur les coûts d'approvisionnement, l'objectif régional suivant: *S'assurer de prendre en compte les facteurs qui affectent les coûts d'approvisionnement en bois de façon à favoriser le développement d'une industrie forestière compétitive en Outaouais dans le respect des principes de l'aménagement durable des forêts.*

9. Projet PADF

M. Chartier mentionne que sa proposition de projet intitulé *Augmentation de la prévisibilité des opérations forestière en Outaouais* devrait être discutée lors d'une rencontre du comité sur l'enjeu des coûts d'approvisionnement.

a) Rencontre des groupes environnementaux de l'Outaouais

M. Desjardins explique sa proposition de projet. Il a contacté 42 organismes. À ce jour, 28 personnes ont répondu être intéressées à participer à une rencontre des organismes environnementaux de l'Outaouais. Celle-ci se tiendra à Low le 14 février prochain. Les dépenses ont été estimées à 3 500\$. La demande de financement s'élève à 2 700\$. La fiche d'analyse du coordonnateur ne tient pas compte de la dernière mise à jour du projet. Elle indiquait des dépenses de 2 300\$ et une demande d'aide financière de 1 600\$.

TRGIRTO 201901-5

Sur proposition de M. Gérard Desjardins, secondée de M. Frédéric Lussier, il est décidé à l'unanimité d'approuver le projet de rencontre intitulé *Aménagement durable des forêts : une voix commune pour les groupes environnementaux de l'Outaouais*, présenté par Environnement Sterne.

b) Création d'une base de données cartographique relative aux détenteurs de bail de villégiature et de propriétaires de la MRC de Papineau

Le coordonnateur rappelle que l'an dernier un projet visant à créer une base de données cartographiques pour l'ensemble des détenteurs de bail de villégiature et de certains propriétaires en Outaouais avait été approuvé par la TRGIRTO. Ce projet a pu être réalisé avec la MRC de Pontiac seulement, les autres MRC n'ayant pas eu le temps d'obtenir l'accord de leur conseil. Il a fallu demander des avis juridiques afin de s'assurer de respecter la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. De plus, des travaux ont été effectués avec une géomaticienne et un programmeur pour préparer divers documents et établir un plan de travail. Les coûts du projet se sont élevés à moins de 15 000\$ (M. Barrette n'a pas les chiffres sous la main)

M. Larrivée indique que dans la MRC de Papineau, il y a 33 baux de villégiature mais plusieurs propriétés sont situées aux limites de la forêt publique. Il demande au coordonnateur de présenter le projet de la MRC étant donné qu'il a participé activement à celui de la MRC de Pontiac.

Les dépenses de ce projet n'ont pas encore été précisées mais elles devraient s'élever à moins de 5 000\$. Les services de géomatique devraient coûter 2 700\$ et de programmation informatique, environ 500\$. La préparation et les envois postaux sont difficiles à déterminer car on ne connaît pas le nombre de personnes à qui sera envoyée la lettre demandant de fournir une adresse électronique.

M. Lussier se demande pourquoi on dépenserait de l'argent pour ce projet. Certains suggèrent que la lettre soit envoyée en même temps que les comptes de taxes municipales pour économiser le coût des timbres. Mme Magnan mentionne qu'elle a de la difficulté à se prononcer sur ce projet sans avoir le détail des dépenses prévues. Elle croit que la TRGIRTO devrait se doter de critères et d'une procédure pour la sélection des projets.

Les critères d'admissibilité et de sélection de projets ont déjà été approuvés par la TRGIRTO. Ils sont clairement décrits dans le formulaire de demande de financement de projet. En ce qui concerne les coûts des projets, il a été convenu que la MRC de Pontiac, qui est responsable d'administrer les fonds du PADF, doit s'assurer que les dépenses de chacun des projets sont pertinentes et justifiées.

M. Desjardins demande qui est favorable au projet. La majorité n'est pas obtenue, 6 personnes s'abstiennent, 2 sont contre et 6 sont pour. La proposition est donc rejetée.

10. Divers

a) Information de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec sur les chemins multiusages

M. Saumure explique que des ententes d'harmonisation opérationnelle n'ont pas été respectées concernant l'utilisation de chemins multiusages. Certaines sections des tracés prévus n'ont pu être utilisées par les motoneigistes car des opérations de transport de bois étaient en cours après les dates convenues d'arrêt des travaux. À la suite de ces mauvaises expériences, M. Saumure mentionne que la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec sera plus prudente et prévoyante avant de signer de nouvelles ententes d'harmonisation opérationnelle.

b) Journées d'information sur le processus de gestion forestière du MFFP

M. Barrette contactera les personnes qui sont intéressées à participer à la formation offerte par le MFFP concernant le processus de gestion forestière afin de fixer les dates. Un minimum de 6 personnes doit participer aux 3 journées prévues.

c) Avancement des travaux concernant la Stratégie de production de bois

La prochaine rencontre portera sur les objectifs de la stratégie de production de bois liés aux résineux. M. St-Julien rappelle qu'il est important aussi de ne pas oublier les feuillus.

d) Rencontre du 21 janvier - Projet de recherche de l'Université Laval sur la génomique forestière

Les chercheurs de l'Université Laval se sont déplacés à Gatineau le 21 janvier pour recueillir les commentaires et les préoccupations de certains représentants des partenaires de la TRGIRTO. Leur recherche s'intéresse plus spécifiquement aux enjeux socio-économiques reliés au déploiement de la génomique forestière. Dans le cadre de ce groupe de discussion, ils désirent connaître les perceptions des utilisateurs du territoire envers différents concepts reliés à la sylviculture intensive, principalement en ce qui concerne les plantations. D'autres groupes de discussions ont été créés dans d'autres régions du Québec. Cette question sera prochainement abordée à la TRGIRTO dans le cadre des discussions sur la Stratégie de production de bois et la notion d'aires d'intensification de la production ligneuse (AIPL).

e) Tenue de trois soirées d'informations sur les consultations publiques – Volet opérationnel

En collaboration avec le MFFP, la MRC de Pontiac organise trois soirées d'information visant à mieux comprendre le processus de planification des interventions forestières de la forêt publique en Outaouais et à connaître de quelle façon il est possible d'apporter une contribution. Ces soirées se dérouleront de 19h00 à 21h30, le 18 février à la salle communautaire de Campbell's Bay, le 19 février à la salle communautaire de Bouchette et le 21 février au Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais à Gatineau. Des annonces dans les journaux locaux et le journal Le Droit seront publiées durant la semaine du 11 février.

f) Conférence du coordonnateur sur la TRGIRTO à l'ISFORT le 16 janvier

À l'invitation de M. Guy Chiasson, professeur du cours Aspects humains des écosystèmes forestiers du programme de Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers de l'UQO, le coordonnateur a donné une conférence le 16 janvier à l'ISFORT à Ripon. La conférence était intitulée La TRGIRTO, Un outil de concertation pour la prise en compte des préoccupations et des intérêts des utilisateurs concernés par la planification forestière en forêt publique.

g) Information – promoteurs de proposition sur l'habitat du poisson

M. Desjardins informe les participants qu'à titre de promoteurs de proposition sur l'habitat du poisson avec M. Lussier, deux rencontres de «débroussaillage» de l'information disponible ont été tenues avec des spécialistes afin d'identifier les principaux éléments préoccupants concernant l'enjeu en question. La deuxième rencontre a eu lieu avec une biologiste du MFFP à Gatineau. Lors de la première

rencontre du comité de travail, les promoteurs de l'enjeu exposeront les éléments problématiques pour les fins de discussion afin d'en arriver à des recommandations. Les promoteurs aviseront le coordonnateur lorsqu'ils seront prêts à rencontrer le comité sur l'enjeu de l'habitat du poisson.

h) Carrefour Forêt 2019

Le Carrefour Forêt 2019 se déroulera à Québec les 2, 3 et 4 avril prochain. Cet événement organisé par le MFFP à tous les 4 ans est une occasion de participer à des formations, des colloques et à rencontrer des centaines d'exposants et de faire du réseautage auprès des plus importants acteurs du secteur forestier au Québec. Plusieurs thèmes abordés lors des formations et des colloques sont susceptibles d'intéresser les partenaires de la TRGIRTO. Il est possible pour les personnes intéressées à y participer de se faire rembourser les frais d'inscription, de déplacement et de séjour grâce au financement du PADF. Jusqu'au 15 février, un tarif réduit est offert pour l'inscription. Les personnes intéressées devront contacter le coordonnateur.

i) Information – démarche du CREDDO concernant la protection du milieu naturel

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) entreprendra une démarche de concertation des acteurs en Outaouais sur le thème de la protection du milieu naturel. Cette démarche vise à proposer plus d'aires protégées en forêt publique comme en forêt privée.

j) Connectivité

Mme Le Blanc souhaite faire une présentation lors de la prochaine rencontre de la TRGIRTO sur la connectivité en lien avec l'enjeu portant sur les corridors écologiques en Outaouais.

11. Levée de la réunion

La réunion est levée à 16h10.